



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre, à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Lafrançaise, sous la présidence de M. Jacques Gayral, Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis		PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric		BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe	X	FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric		MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fablen		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean		LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric	X	REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	SCORCIONE	Daniel		REGHENAZ	Jean-Claude	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal		OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry		PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDS	Christian		BOUDET	Yves	X
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINE	Arlette	X	DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric	X	COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre		DUCASSE	Frédéric	X
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc		ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François	X	BLATCHÉ	Bernard	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge		PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François		LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIRES	François		POUSSOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	LAPLAGNE	Fabrice	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	EMERIAU	Alain		EVARD	Thierry	X
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe	X	ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	DELLAC	Patrick		SEVEGNES	Olivier	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain		GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel		GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique		DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEAUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	X
ESPALAIS	MOLLE	Marcel	X	PINCEMIN	Bernard	
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	
ESPINAS	FERAL	Daniel	X	LOMBARD	Jean-Pierre	

AR Prefecture

082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE
 Reçu le 26/09/2022
 Publié le 26/09/2022

DCS20220922_08

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian		GRAILHE	Stéphane	
FAJOLLES	LAFONT	Hubert		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis		ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	AUCLERC-GALLAND	Michel	X	VIEILLEVIGNE	Pierre	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	QUILLET	Lionel	X	FERNANDEZ	Jean-François	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland	X	FILIPPE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe		BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc	X	MANDERSCHIED	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTTE	Pascal		BALAT	Benoît	
GENSAC	FABAROL	Françine	X	DUPUY	Danièle	
GIMAT	DIANA	Bernard		ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe		RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECHE	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELLA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge		NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	X
LABASTIDE DU TEMPLE	LACROIX	Frédéric		PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme		BOCHU	Jean-Luc	X
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique	X	VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent		VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis		GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise	X	ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno	X	PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain		SOULAYRÈS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	SERRE	Lucien		NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard		LASFARGEAS	Thierry	X
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LE CAUSE	LEFEBVRE	Jean-Michel		COUREAU	Pierre	X
LEOJAC	QUATRE	Christian	X	MAZILLE	Pierre	
LE PIN	FUSINA	Philippe		LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LÈS BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul	X	METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard	X	FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	
MALAUSE	MAERTEN	Marie-Bernard	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle	X	BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSO	Claude	
MARSAC	LE GUILLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves	X	LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	X
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe	X	LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie	X	BELREPAYRE	Rémy	
MONBEQUI	MICHEL	Pascal		DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	GOURMANEL	Robert	
MONTAGUDET	YVON	Gilles	X	DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice	X	COURRECH	Francis	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	X	NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude		BOUTON	Bernard	X
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	BALADIÉ	Jean-Claude	X	ROGE	Jean-Louis	
MONTBETON	BEDOS	Danielle	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIE	Claude	
MONTEILS	MASSALOU	Christophe		COLOS	Bertrand	X
MONTESQUIEU	FEAL	Annie	X	LOUSSERT	Béranoère	

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry		NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPAENS	Fabien	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSÉDRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian	X	FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel	
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc	X	VIREL	Delphine	
NOHIC	CALVO	Olivier		BLANC	Romain	
ORGUEIL	PUJOL	Marc		BONIFASSE	Frédéric	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques		CHEVALERIAS	Dimitri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain		CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONGLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	X	FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		KENDALL	Paul	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jérémy	
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier	X	VIROLLE	Alain	
PUYLAROCQUE	BELON	Daniel	X	MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROQUECOR	DECAUNES	Jean-Pierre	X	VILLENEUVE	Jean-Pierre	
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc		COENEN	Charles	
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent	X	MAMPRIN	Thierry	
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé	X	BETAILLE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Climène	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques		CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe	X	DUSSEAU	Christian	
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	CAUBEL	Michel	X	MENEAU	Serge	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc	X	CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert	X	GUINGAL	Claude	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno		RIQUELME	Nicolas	X
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal	X	MARTINEZ	Fabienne	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien		PECQUENARD	Caroline	X
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge	X	CORTESE	Robert	
ST-PAUL D'ESPIES	POCA	Josiane		LARET	Claude	X
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric	X	PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude		GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien		CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel	X	LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis		CASSAGNES	Willy	
VALEILLES	CREHEN	Michel		DEVY	Nicolas	X
VALENCE D'AGEN	GROSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain	X
VAZERAC	LESTRADÉ	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie		MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	CHARDENET	Didier	X	MUR	Lisa	
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck	X	MESSAOU	Hacène	
VILLEBRUMIER	BLANC	Pierre		GITOUT	Jean-Claude	
VILLEMADE	LABRUYERE	François		BROUSSE-BOURNET	André	X

AR Prefecture

082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE
Reçu le 26/09/2022
Publié le 26/09/2022

DCS20220922_08

Pouvoirs :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
PRADALIE	Jean-Pascal	BELVEZE	ALBUGUES	Patrice	MONTAIGU DE QUERCY
SANCEY	Alain	CUMONT	TAFUREAU	Dominique	BOULOC EN QUERCY
TONIN	Philippe	GARIES	CADILHAC	Jean-Louis	GINALS
DIANA	Bernard	GIMAT	GAYRAL	Jacques	CORBARIEU
RINALDI	Patrick	MARIGNAC	AUGUSTE	David	MAUBEC
SALOMON	Bernard	MONTGAILLARD	POEZEVEA	Christine	PUYCORNET
CASTELNAU	Jacques	PARISOT	ESTRIPEAU	Jean-Paul	ST PROJET
QUARGENTAN	Jacques	SISTELS	LESTRADE	Christian	VAZERAC
LAVEDRINE	Sophie	VERDUN SUR GARONNE	IBRES	Jean-Louis	BRESSOLS

Membres en exercice : 195**Membres présents : 115****Membres excusés : 71**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 9**Assistaient également à la séance :** Le personnel du SDE 82

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SPL AREC

Le Président rappelle que la loi impose que les collectivités exercent sur les Sociétés Publiques Locales (SPL), dont elles sont actionnaires, un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. L'article L.1524-5 prévoit qu'un rapport écrit portant notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la SPL soit soumis, au moins une fois par an, aux organes délibérants des collectivités et de leurs groupements actionnaires.

Outre le rapport sur la gouvernance de la société et le rapport de gestion, il est indiqué qu'il a été procédé à de nouvelles cessions d'actions et par conséquent à l'entrée au capital de nouveaux actionnaires. A ce titre le rapport d'activité de la SPL AREC est communiqué au SDE 82.

Le Président précise que ce document est disponible sur l'extranet SDE 82 de chaque commune (<https://www.sde82.fr/> espace adhérent – rubrique Dossiers de réunion – AG du 22/09/2022).

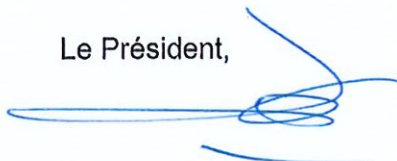
Le Président propose aux membres de l'Assemblée délibérante de prendre acte de la communication du rapport d'activité de la Société Publique Locale Agence Régionale de L'Energie et du Climat Occitanie (SPL AREC) de l'année 2021.

DECISION

Les membres du Comité syndical prennent acte, à l'unanimité, de la communication du rapport d'activité de la Société Publique Locale Agence Régionale de L'Energie et du Climat Occitanie (SPL AREC) de l'année 2021.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

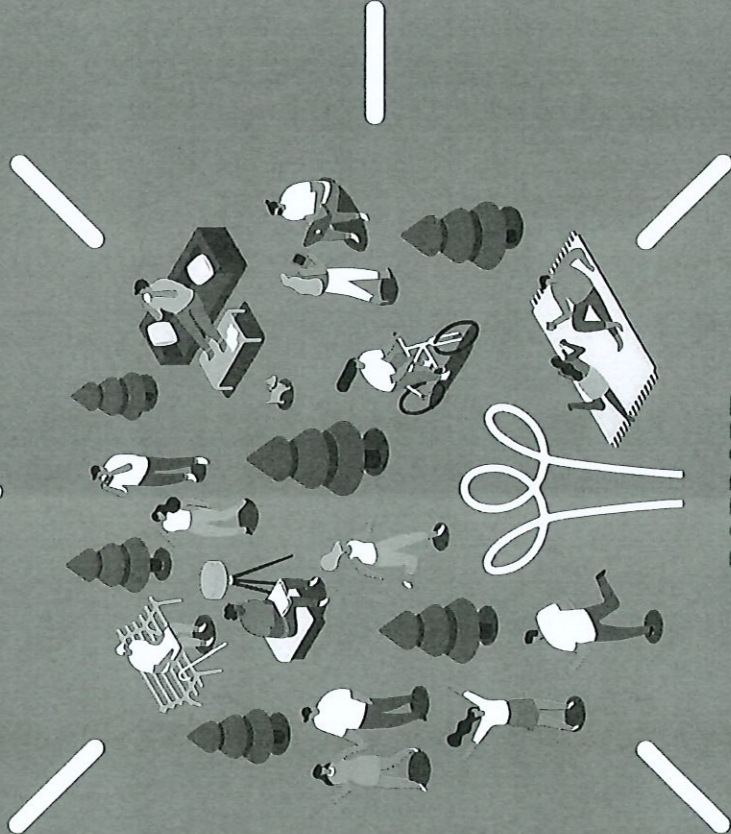


Jacques GAYRAL

AREC
Occitanie



Agence
Régionale
Énergie Climat



RAPPORT

D'ACTIVITE

2021

I : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

En date du 17 mai 2018, le Conseil d'Administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné :

- Monsieur Stéphane PERE, Directeur Général de la SPL AREC Occitanie pour une durée de 6 années à compter du 17 mai 2018 (article 22-2 des statuts).
- La Région Occitanie représentée en la personne de Monsieur Christian ASSAF, Président du Conseil d'Administration de la SPL AREC Occitanie pour la durée de son mandat d'administrateur (article 16 des statuts), élu à l'issue du conseil d'administration du 23 septembre 2021.

2. MANDATS DES DIRIGEANTS, DES ADMINISTRATEURS, DES CENSEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1. Direction Générale

Le tableau ci-dessous récapitule le mandat de la Direction Générale.

Direction Générale				
QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Directeur Général	Stéphane PERE	CA 17/05/2018	6 ans	17/05/2024

Les limitations de pouvoirs de la Direction Générale sont les suivantes :

Conformément à l'article 22.3 des statuts, le Directeur Général « ne peut conclure, résilier ou modifier par voie d'avenant, un contrat liant la SPL AREC Occitanie avec un ou plusieurs de ses actionnaires sans y avoir été préalablement autorisé par le Conseil d'Administration dans les conditions prévues par les statuts, sous réserve de la délégation qui lui est confiée par le Conseil d'Administration. Dans le cadre de cette délégation, il sera prévu la possibilité de consulter les actionnaires par voie électronique, ces derniers ayant la possibilité d'approuver ou non les dits contrats, avant signature par le Directeur général. Les modalités de cette consultation seront précisées dans le cadre de cette délégation et du règlement intérieur ».

autorisation préalable du Conseil d'Administration dans les domaines suivants :

- Cession, apport, acquisition, location à destination immobilière ;
- Prise de participation ;
- Transaction à l'occasion d'un contentieux à l'égard des tiers pour un montant supérieur à 30 000 euros ;
- La signature des conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce ;
- La conclusion, la résiliation ou la modification substantielle (au sens du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) des contrats de prestations de service liant la SPL à l'un ou plusieurs de ses actionnaires ».

2.2. Administrateurs, censeurs et commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs, censeurs et commissaires aux comptes.

Administrateurs		
QUALITE	NOM (COLLECTIVITE ET/OU PERSONNE PHYSIQUE)	DUREE MANDAT
REPRESENTANTS DE LA REGION OCCITANIE	REGION OCCITANIE Représentée par Christian ASSAF	Durée du mandat électif
	REGION OCCITANIE Représentée par Philippe BAUBAY	
	REGION OCCITANIE Représentée par Christine BERNOT	
	REGION OCCITANIE Représentée par Patrice CANAYER	
	REGION OCCITANIE Représentée par Thierry COTELLE	
	REGION OCCITANIE Représentée par Yannick JAUZION	
	REGION OCCITANIE Représentée par Pierre LACAZE	
REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	REGION OCCITANIE Représentée par Agnès LANGEVINE	
	PETR du Pays Sud Toulousain Représenté par Max CAZARRE	
	Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine Représenté par Marc MEDINA	

agglomération du SICOVAL

Représentée par Pascal CHICOT

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes
Pyrénées,

représentée par Cécile PREVOST

Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Représenté par Patricia QUINAT-RAYNAUD

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Représentée par Jean-François ROCHEDREUX

Ville de Paulhac

Représentée par Nathalie RUMEAU

Hussam AL MALLAK - Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Vice-Président

Laurent ALEXANDRE - Communauté de communes Decazeville Communauté - Vice-Président

Alain ASTIE - Syndicat Départemental d'Energie du Tarn - SDE 81 - Président

Guillaume BALDY - Ville de Figeac - Adjoint au Maire

Jean-Pierre BENAVENT - PETR du Pays Midi-Quercy - Vice-Président

Marie-Claude BERLY - Communauté d'agglomération du Grand Montauban - Déléguée communautaire

Raphaël BERNARDIN - Ville de Saint-Sulpice-La-Pointe - Maire

Martine BERRY-SEVENNES - Ville de Colomiers - Maire-Adjointe

Philippe BLANQUART - Communauté de communes de la Lomagne Gersoise - Conseiller communautaire

Anthony BLOYET - Conseiller Délégué - Ville de Bessières

Jean-Marc CALVET - Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) - Président

Roland CANAYER - Syndicat Mixte d'Electricité du Gars (SMEG 30) - Président

David-Olivier CARLIER - Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo - Vice-Président

Alain CARRAL - Ville de Ramonville Saint-Agne - Maire-Adjoint

Françoise CASALE - Conseil Départemental du Gers - Vice-Présidente

François CHOLLET - Toulouse Métropole - Vice-Président

Roland COMBETTES - Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo - Vice-Président

Monique CORBIERE-FAUVEL - Communauté d'agglomération Gaillac - Graulhet - Conseillère communautaire

Jennifer COURTOIS PERISSE - Communauté de communes Cœur de Garonne - Vice-Présidente

Jean-Guy DUPUY - Syndicat Départemental d'Energies du Gers - SDEG - Vice-Président

Véronique DUTREY - Ville de Tarbes - Maire-Adjointe

Jean-Claude ESPIE - Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain - Vice-Président

Jean-Claude ESPIE - Communauté de Communes des Hauts-Tolosans

Jean-Paul FERRE - Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège - SDE 09 - Président

Alain FRECHOU - Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges - Vice-Président

Thierry FRENOT - Communauté de communes du Grand Armagnac - Conseiller communautaire

Jacques GAYRAL - Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne (SDE 82) - Président

Catherine GOUJRY - Parc Naturel Régional de la Narbonnaise - Vice-Présidente

Stéphane GRILLOU - Ville de Roquesérière - Conseiller municipal

Ronny GUARDIA-MAZZOLENI - Ville de Fleurance - Maire

Yannick JOUSSEAUME - Syndicat Mixte du SCOT de la Vallée de l'Ariège - Délégué titulaire

Bernard LACOMBE - Ville de Plaisance-du-Touch - Conseiller municipal

Sylvain MABIRE - Maire de Roques-sur-Garonne

Carole MAILHOS - Communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne - Vice-Présidente

Catherine MARLAS - Département du Lot - Conseillère départementale

Nathalie MASBOU - Communauté de communes du Grand Figeac - Vice-Présidente

Françoise MATHERON - Commune de Saint Bazille-de-Montmel - Maire

Isabelle MEIFFREN - Ville de Tournefeuille - Maire-Adjointe

Bénédicte MELLO - Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne - Vice-Présidente

Agnès MESTRE - Ville de Saint-Orens de Gameville - Maire-Adjointe

Communautaire

Nicole MORENE - SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Serge MOUNIE - Syndicat Audois d'Energies & du Numérique (SYADEN) - secrétariat de la direction transition énergétique - Président de la Commission Transition Énergétique

Jean NADAL - PETR du Pays Val d'Adour - Membre du Comité Syndical

Dominique NITOUNBI - Ville de Portet-sur-Garonne - Maire-Adjoint

Serge PESCE - Communauté de communes La Domitienne - Vice-Président

Jean-Marie PETIT - PETR du Pays Lauragais - Membre du Bureau

Séverine PEYRETOUIT - Parc naturel régional des Causses - Membre du Bureau

Marie PIQUE - Parc naturel régional des Causses du Quercy - Membre du Bureau

Bernard PLANO - Communauté de communes du Plateau de Lannemezan - Président

Jean-Claude PONS - Communauté de communes du Limouxin - Conseiller Communautaire

Cécile POUCHÉLON - Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées - Conseillère Communautaire

Gérard POUJADE - Ville du Séquestre - Maire

Alain RAUNA - Communauté d'agglomération du Grand Rodez Agglomération - Vice-Président

Marie-Claude ROBERT - Communauté de communes Centre Tarn - Conseillère Communautaire

Martine ROQUIGNY - Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine - Conseillère Communautaire

Joël ROUDIL - Communauté de Communes Piémont Cévenol

Pierre SCHULTHEISS - Ville de Carmaux - 1^{er} Adjoint au Maire

Didier SOMEN - Communauté de communes du Carmausin - Ségala - Président

Thierry SUAUD - Syndicat d'Electricité de la Haute-Garonne - Président

Pascal TATIBOUET - Ville d'Auterive - Maire-Adjoint

Francesco TESTA - Communauté d'agglomération du Grand Cahors - Vice-Président

Alain TOMEO - Conseil départemental de l'Ariège - Conseiller Départemental

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE - Territoires d'Energies Lot (FDEL 46) SDE 46 - Vice-Président

Gisèle VINCENT - Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (55) - Vice-Présidente

QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT	DATE FIN MANDAT
Titulaire	CIFRALEX Représenté par Jean RIGON	11/06/2021	6 exercices	
Suppléant	Sébastien FRANCHI	11/06/2021	6 exercices	

Les changements intervenus au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 sont :

Collectivités	Représentants sortants	Nouveaux Représentants
Région Occitanie	François ARCANGELLI	Christian ASSAF
Région Occitanie	Ronny GUARDIA-MAZZOLENI	Philippe BAUBAY
Région Occitanie	Marie MEUNIER-POLGE	Christine BERNOT
Région Occitanie	Cathy FLOUTTARD	Patrice CANAYER
Région Occitanie	Thierry COTELLE	Thierry COTELLE
Région Occitanie	Marie-Caroline TEMPESTA	Yannick JAUZION
Région Occitanie	Kathy WERSINGER	Pierre LACAZE
Région Occitanie	Bernard GILABERT	Agnès LANGEVINE
Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo	Roland COMBETTES	Roland COMBETTES
Communauté d'agglomération de l'Albigeois Grand Albigeois	Jean-François ROCHEDREUX	Jean-François ROCHEDREUX
Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne	Bénédicte MELLO	Bénédicte MELLO
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	Francesco TESTA	Francesco TESTA
Communauté d'agglomération du Grand Montauban	Marie-Claude BERLY	Marie-Claude BERLY
Communauté d'agglomération du Grand Rodez - Rodez Agglo	Alain RAUNA	Alain RAUNA
Communauté d'agglomération du SICOVAL	Pascal CHICOT	Pascal CHICOT
Communauté d'agglomération Gaillac - Graulhet	Monique CORBIERE FAUVEL	Monique CORBIERE FAUVEL
Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo	David-Olivier CARLIER	David-Olivier CARLIER

Communes d'agglomération	Cécile PREVOST	Cécile PREVOST
Lourdes Pyrénées	Maria-Claude ROBERT	Maria-Claude ROBERT
Communauté de communes Centre Tarn	Jennifer COURTOIS-PERISSE	Jennifer COURTOIS-PERISSE
Communauté de communes Cœur de Garonne	Alain FRECHOU	Alain FRECHOU
Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges	Martine ROQUIGNY	Martine ROQUIGNY
Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine	Philippe BLANCQUART	Philippe BLANCQUART
Communauté de communes de la Lomagne Gersoise	Thierry MALIET	Thierry MALIET
Communauté de communes du Carmausins-Ségala	Thierry FRENOT	Thierry FRENOT
Communauté de communes du Grand Armagnac	Nathalie MASBOU	Nathalie MASBOU
Communauté de communes du Grand Figeac	Bernard PLANO	Bernard PLANO
Communauté de communes du Plateau de Lannemezan	Hervé MINEC	Hervé MINEC
Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises	Michel ICART	Alain TOMEO
Conseil départemental de l'Ariège	Françoise CASALE	Françoise CASALE
Conseil départemental du Gers	Marie PIQUE	Marie PIQUE
Parc naturel régional des Causses du Quercy	Séverine PEYRETOUT	Séverine PEYRETOUT
Parc naturel régional des Grands Causses	Patricia QUINAT-RAYNAUD	Patricia QUINAT-RAYNAUD
Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	Marc MEDINA	Marc MEDINA
Périgean Méditerranée Métropole Communauté urbaine	Jean-Marie PETIT	Jean-Marie PETIT
PETR du Pays Lauragais	Jean-Pierre BENAVENT	Jean-Pierre BENAVENT
PETR du Pays Midi-Quercy	Max CAZARRE	Max CAZARRE
PETR du Pays Sud Toulousain	Jean NADAL	Jean NADAL
PETR du Pays Val d'Adour	Yannick JOUSSEAUME	Yannick JOUSSEAUME
Syndicat mixte du ScoT de la Vallée de l'Ariège	François CHOLLET	François CHOLLET
Toulouse Métropole	Saida FAKIR	Jean SCHULTHEISS
Ville de Carmaux	Martine BERRY SEVENNES	Martine BERRY SEVENNES
Ville de Colomiers	Guillaume BALDY	Guillaume BALDY
Ville de Figeac	Nathalie RUMEAU	Nathalie RUMEAU
Ville de Paulhac		

Ville de Portet-sur-Garonne	Dominique NITOUMBI	Dominique NITOUMBI
Ville de Ramonville Saint-Agne	Alain CARRAL	Alain CARRAL
Ville de Roquesérière	Stéphane GRILLOU	Stéphane GRILLOU
Ville de Roques-sur-Garonne	Sylvain MABIRE	Sylvain MABIRE
Ville de Saint-Orens de Gameville	Agnès MESTRE	Agnès MESTRE
Ville de Tarbes	Véronique DUTREY	Véronique DUTREY
Ville du Séquestre	Gérard POUJADE	Gérard POUJADE

2.3. Autres mandats et fonctions exercés par des mandataires sociaux dans toute société

Le tableau récapitule les différents mandats ou fonctions exercées par les différents mandataires sociaux.

Nom du mandataire	Qualité ou fonctions	Nom de la société
Monsieur Stéphane PERE	Directeur Général	SEM AREC Occitanie, à compter du 13 juin 2018

3. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4-2 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie en 2021

- Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie et ses Avenants n°1 et 2 :

Une convention de mise à disposition de personnel a été conclue entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 24 juin 2019 afin de mettre à disposition de manière temporaire à compter du 1^{er} juillet 2019 un nombre défini de salariés dans le cadre d'une prestation de services à but non lucratif. La présente convention est valable jusqu'au 31 décembre 2020 et pourra être prolongée d'un commun accord.

SEM AREC Occitanie en date du 16 octobre 2019 afin de mettre à disposition de la SEM AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 7 décembre 2020 afin de mettre à disposition de la SEM AREC Occitanie six salariés complémentaires de la SPL AREC Occitanie et de prolonger ladite convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Un avenant n°2 à la convention de mise à disposition a été conclu entre la SPL AREC Occitanie et la SEM AREC Occitanie en date du 7 décembre 2020 afin de mettre à disposition de la SEM AREC Occitanie six salariés complémentaires de la SPL AREC Occitanie et de prolonger ladite convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Nouvelles conventions conclues et autorisées en 2021

- Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SEM AREC Occitanie et la SPL AREC Occitanie et son avenant N°1 :

Une convention de mise à disposition de personnel entre la SEM AREC Occitanie et la SPL AREC Occitanie a été conclue en date du 07 décembre 2020, afin de mettre à disposition, de manière temporaire à compter du 1^{er} décembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021, trois salariés de la SEM AREC Occitanie, au bénéfice de la SPL AREC Occitanie, dans le cadre d'une prestation de services à but non lucratif.

Ladite convention peut être prolongée d'un commun accord. L'impact financier de cette convention de mise à disposition de personnel pour la SPL AREC OCCITANIE représenterait une charge à hauteur des salaires, primes et avantages divers ainsi que les charges sociales, les indemnités de congés payés et les frais professionnels engagés par les salariés concernés, qui seront refacturés par la SEM AREC OCCITANIE à la société.

Un avenant n°1 à cette convention de mise à disposition a ainsi été signé le 28 mai 2021 afin de mettre à disposition de la SPL AREC Occitanie quatre salariés complémentaires de la SEM AREC Occitanie.

- Convention de mise à disposition de personnel conclue entre la SPL AREC Occitanie et la SPL AREC Occitanie :

Une convention a été signée le 28 mai 2021 pour la mise à disposition d'un salarié de la SPL AREC au bénéfice de la SPL AREC, pour une période s'achevant au 31/12/2021.

4. DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Néant.

II: RAPPORT DE GESTION

A. VIE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES

1. Vie sociale de la Société

2. Composition de l'Actionnariat

Répartition du capital social au 31 décembre 2021

Nombre d'actionnaires	Collectivités actionnaires	Capital social en €	Nombre d'actions	Répartition du capital social %
1	Région Occitanie	41 768 377,00	2 694 734	99,94588%
2	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	1 162,50	75	0,0028%
3	Rodez agglomération	775,00	50	0,0019%
4	Communauté d'agglomération du Sicoval	775,00	50	0,0019%
5	Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo	775,00	50	0,0019%
6	Communauté d'agglomération du Grand Cahors	775,00	50	0,0019%
7	Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées	775,00	50	0,0019%
8	Communauté d'agglomération du Grand Montauban	775,00	50	0,0019%
9	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	775,00	50	0,0019%
10	Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises	775,00	50	0,0019%
11	Conseil départemental du Gers	542,50	35	0,0013%
12	Conseil départemental de l'Ariège	542,50	35	0,0013%
13	Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne	387,50	25	0,0009%
14	Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges	387,50	25	0,0009%

II: RAPPORT DE GESTION

15	Communauté de communes Lomagne Gersoise	387,50	25	0,0009%
16	Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine	387,50	25	0,0009%
17	Communauté de communes de la Lomagne Gersoise	387,50	25	0,0009%
18	Communauté de communes Grand Armagnac	387,50	25	0,0009%
19	Communauté de communes du Grand Figeac	387,50	25	0,0009%
20	Communauté de communes Carmausins-Ségala	387,50	25	0,0009%
21	Communauté de communes Centre Tarn	387,50	25	0,0009%
22	Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées	387,50	25	0,0009%
23	Communauté de Communes du Piémont Cévenol	310,00	20	0,0007%
24	Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège	310,00	20	0,0007%
25	Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne	310,00	20	0,0007%
26	Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne	310,00	20	0,0007%
27	Syndicat Départemental d'Energie du Gers	310,00	20	0,0007%
28	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	310,00	20	0,0007%
29	Commune de Colomiers	310,00	20	0,0007%
30	Commune de Tarbes	310,00	20	0,0007%
31	Syndicat de Développement Local du Pays Cœur d'Hérault	310,00	20	0,0007%
32	Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées	310,00	20	0,0007%
33	Conseil Départemental du Lot	310,00	20	0,0007%
34	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	310,00	20	0,0007%
35	Communauté de Communes La Domitienne	310,00	20	0,0007%
36	Communauté de Communes des Hauts Tolosans	310,00	20	0,0007%
37	Parc naturel régional des Causses du Quercy	310,00	20	0,0007%
38	Parc naturel régional des Grands Causses	310,00	20	0,0007%
39	Syndicat mixte du SCOT Vallée Ariège	155,00	10	0,0004%
40	Commune de Saint Sulpice-la-Pointe	155,00	10	0,0004%
41	Commune de Saint Bauzille-de-Montmel	155,00	10	0,0004%
42	Commune d'Auterive	155,00	10	0,0004%

082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE
Reçu le 26/09/2022
Publié le 26/09/2022

44	Commune de Roques-sur-Garonne	155,00	10	0,0004%
45	Commune de Portet-sur-Garonne	155,00	10	0,0004%
46	Commune de Ramonville Saint-Agne	155,00	10	0,0004%
47	Commune de Saint-Orens	155,00	10	0,0004%
48	PETR Pays du Sud Toulousain	155,00	10	0,0004%
49	Syndicat mixte SCOT du Nord Toulousain	155,00	10	0,0004%
50	PETR du Pays Lauragais	139,50	9	0,0003%
51	Commune de Figeac	155,00	10	0,0004%
52	PETR du Pays du Val d'Adour	155,00	10	0,0004%
53	Commune de Carmaux	155,00	10	0,0004%
54	PETR du Pays Midi-Quercy	155,00	10	0,0004%
55	Commune de Fleurance	155,00	10	0,0004%
56	Commune de Bessières	155,00	10	0,0004%
57	Communauté de communes du Plateau de Lannemezan	108,50	7	0,0003%
58	Commune de Paulhac	108,50	7	0,0003%
59	Commune du Séquestre	108,50	7	0,0003%
60	Commune de Roquesérière	108,50	7	0,0003%
61	Commune de Plaisance-du-Touch	108,50	7	0,0003%
62	Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole	31,00	2	0,0001%
63	Carcassonne Agglo	31,00	2	0,0001%
64	Toulouse Métropole	31,00	2	0,0001%
65	Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup	31,00	2	0,0001%
66	Decazeville Communauté	31,00	2	0,0001%
67	Syndicat d'Energie du Tarn-et-Garonne - SDE 82 (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
68	Syndicat Mixte d'Electricité du Gard - SMEG 30 - (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
69	Syndicat Audiois d'Energies et du Numérique - SYADEN 11 (prêt de la Région)	310,00	20	0,0007%

082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE
Reçu le 26/09/2022
Publié le 26/09/2022

70	Occitanie	310,00	20	0,0007%
71	Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) (prêt de la Région Occitanie)	310,00	20	0,0007%
72	Territoire d'Energie du Lot - FDEL 46 (prêt de la Région)	310,00	20	0,0007%
73	Communauté de Communes du Limouxin (prêt du PETR du Pays Lauragais)	15,50	1	0,00004%
	Total	41 791 007,00	2 696 194	100%

3. Dirigeants

Préaux et villages des Pyrénées Ariégeoises

Pré-concours régional des Pyrénées Ariégeoises			
	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
représenté par Patricia QUINAT-RAYNAUD			
Communauté d'agglomération de l'Aibigeois	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
représentée par Jean-François ROCHEDEUX			
Ville de Paulhac	CA. 26/03/2021	Durée du mandat électif	
représentée par Nathalie RUMEAU			
Censeur			
Calendrier Mandats Direction Générale			
QUALITE	NOM	DATE	DATE FIN MANDAT
Directeur Général	Stéphane PERE	CA 17/05/2018	18/05/2024
Calendrier Mandats Commissaire aux Comptes			
QUALITE	NOM	DATE NOMINATION	DUREE MANDAT
Titulaire	CIFRALEX représenté par Jean RIGON	11/06/2021	6 exercices
Suppléant	Sébastien FRANCHI	11/06/2021	6 exercices

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois durant l'année 2021. Les principales décisions prises lors des différentes séances sont résumées ci-dessous :

Conseil d'Administration le 26 mars 2021

- Changement de représentants des collectivités actionnaires
- Changement de représentants communs de l'Assemblée Spéciale au Conseil d'Administration.
- Cession d'actions et entrée de nouveaux actionnaires
- Nouveaux mandats de Commissaires aux Comptes
- Mouvements de personnel
- Déménagement du site de Toulouse
- Arrêté des comptes de l'exercice 2020.
- Préparation de l'Ordre du jour et convocation de l'Assemblée Générale Mixte

- Nomination des nouveaux administrateurs de la Région Occitanie
- Désignation du Président de la SPL, Christian ASSAF
- Cession d'actions et entrée de nouveaux actionnaires
- Mise à jour du Budget prévisionnel 2021
- Conventions réglementées
- Pouvoirs - Formalités

5. Séances des Assemblées générales

Une Assemblée Générale Ordinaire Mixte s'est réunie le 11 juin 2021, avec les points suivants abordés :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 après lecture du Rapport du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Nomination des nouveaux Commissaires aux Comptes et modification corrélatrice des statuts (mixte) ;
- Ratification du transfert du siège social ;
- Prise d'acte du changement des représentants des collectivités actionnaires au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale et composition du Conseil d'Administration ;
- Nomination de nouveaux censeurs ;

6. Séances des Assemblées spéciales

L'Assemblée Spéciale s'est réunie 2 fois durant l'année 2021. Les principales décisions prises lors des différentes séances sont résumées ci-dessous :

- **Assemblée Spéciale du 26 mars 2021, avec les points suivants abordés :**
 - Vie sociale
 - Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020
 - Activité opérationnelle depuis le dernier Conseil d'Administration
 - Conventions réglementées
 - Informations sur les marchés du GIE
 - Préparation de l'ordre du jour et convocation de l'Assemblée Générale Mixte.
 - Pouvoirs – formalités.

• Assemblée Spéciale du 23 septembre 2021, avec les points suivants abordés :

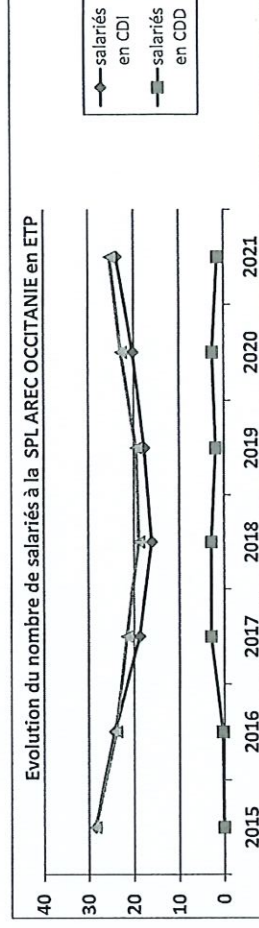
- Vie Sociale
- Changement des représentants des collectivités actionnaires
- Election du Président de la SPL
- Cession d'actions
- Mouvements de personnel
- Contrats signés depuis début 2021
- Budget 2021
- Conventions réglementées
- Pouvoirs - Formalités

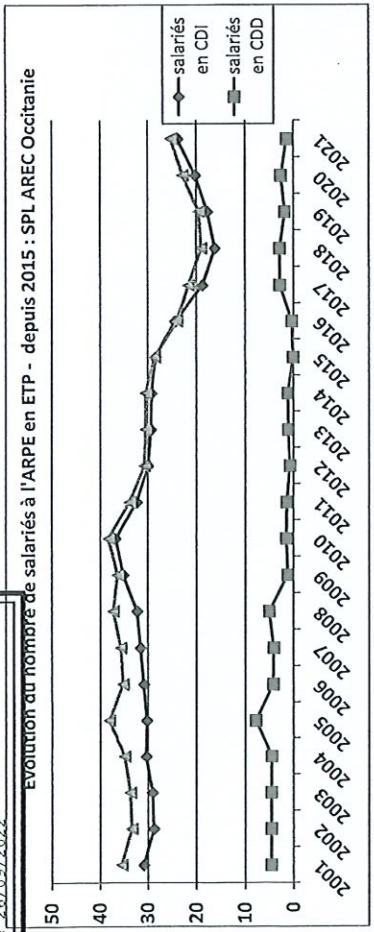
7. Le personnel

L'effectif 2021 :

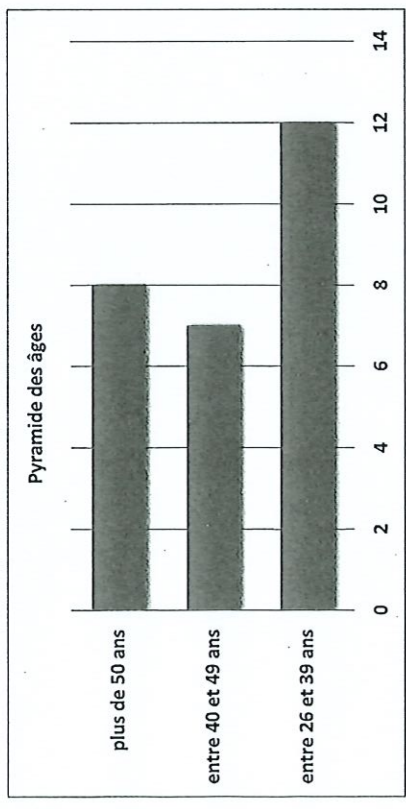
L'effectif 2021 est de 25.25 en Equivalent Temps Plein : 23.84 ETP en contrats à durée indéterminée, et 1.41 ETP en contrat à durée déterminée (22.81 ETP en 2020).

Au 31 décembre 2021, le personnel de la SPL AREC Occitanie est composé de 27 salariés permanents et d'1 salarié en contrat à durée déterminée (en 2020 : 23 CDI et 4 CDD).

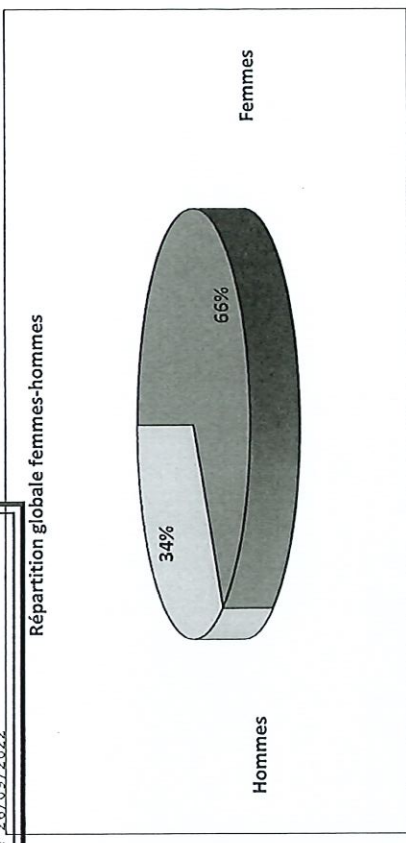




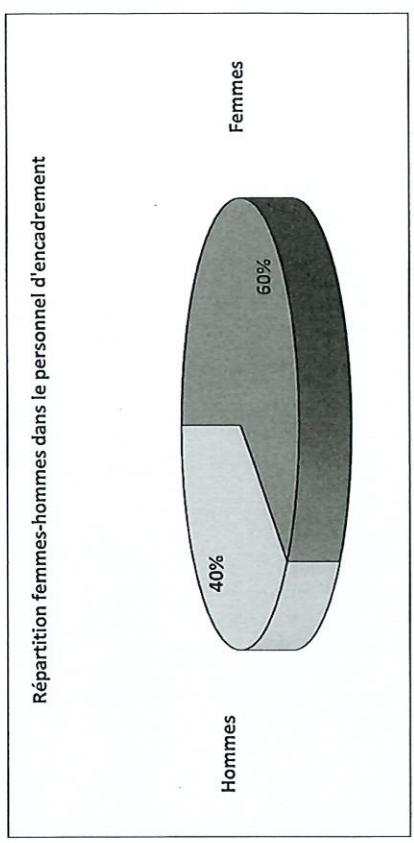
L'âge moyen du personnel permanent est de 40.96 ans (44 ans en 2020) respectivement 41.89 ans pour les femmes et 39.11 ans pour les hommes.



La part des femmes (15.807 ETP) dans l'effectif permanent représente 66 % de l'effectif et celle des hommes 34 % (8.031 ETP), (en 2020 : 66 % pour femmes et 34 % pour les hommes).



Le personnel à temps partiel est exclusivement féminin et représente 2.655 en Equivalent Temps Plein (ETP) du personnel permanent.
En 2020, le personnel à temps partiel représentait 3.025 en Equivalent Temps Plein (ETP) du personnel permanent.



La répartition hommes-femmes dans le personnel d'encadrement est respectivement de 40 % pour les hommes (8.031 ETP) et 60 % pour les femmes (12.245 ETP) (en 2020 : 43 % pour les hommes et 57 % pour les femmes).

Au 31 décembre 2021, la Présidence de la SPL AREC OCCITANIE est assurée par Christian ASSAF (Président), et la Direction par Stéphane PERE, Directeur Général, et Christophe DAGNEAU, Directeur Délégué, mis à disposition partiellement par le Groupement d'Employeurs GE- SCET.

Les mouvements du personnel :

En 2021, il y a eu trois départs de salariés permanents, Dolorès LAPORTE, le 31 janvier, et Hélène DUPONT, le 31 juillet, Assistantes, en fin de carrière (deux ruptures conventionnelles) et Stéphane MERLAUD, Chargé de mission Rénov'Occitanie, pour lequel la période d'essai a été rompue le 3 juillet, à la demande de l'employeur.

Deux salariés en contrat à durée déterminée, ont également terminé leurs contrats. Il s'agit d'Alexandre STAUB, doctorant, sous convention de recherche CIFRE, qui a quitté la société le 16 octobre 2021 et Maxime DINNAT en contrat professionnel jusqu'au 30 septembre 2021. Il a bénéficié d'un nouveau contrat professionnel au sein de la SEM AREC OCCITANIE, en raison de l'évolution de ses missions.

Des embauches ont été faites sous la forme de contrat :

- A durée indéterminée, dans les directions suivantes :
 - Activité « Stratégies Energétiques Territoriales (SET) » :
 - Alexandre GARCIA-COUSTEAU, Chargé de mission Transition Energétique-Economie de flux, depuis le 20 septembre 2021,
 - Gaëlle LUNEAU, Cheffe de projets territoriaux depuis le 1^{er} mars 2021
 - Lucas PAYA, Chef de projets territoriaux – transition énergétique depuis le 4 octobre 2021 ;
 - Activité « Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (Rénov'Occitanie) » :
 - Marie-Agnès ALLIER, Chargée de mission Copropriété, depuis le 15 novembre 2021
 - Julie FOURNIER, Chargée de mission Rénov'Occitanie, depuis le 15 mars 2021
 - Estelle LOZANO, Analyste crédit, depuis 25 août 2021,
 - Stéphane MERLAUD, Chargé de mission, du 4 janvier au 3 juillet 2021.
- A durée déterminée :
 - Activité « Stratégies Energétiques Territoriales (SET) » : Réjane VEYRAT-DUREBEX, Chargée de mission – Transition énergétique depuis le 17 mai 2021 jusqu'au 31 mai 2022.
 -

Accueil des salariés handicapés :

La SPL AREC OCCITANIE a fait le choix, dans la mesure du possible de :

- Recruter de façon temporaire (stagiaire, CDD ou contrats de prestations de sociétés d'intérim) et selon ses besoins (remplacements, missions...) des salariés handicapés ;
- Passer commande à des sociétés ou associations employant du personnel handicapé.

En 2020, l'agence a recruté pour l'un de ses postes permanents, du personnel ayant une reconnaissance « travailleur handicapé » (TH).

Obligation légale TH en 2021 : À la suite de cette dernière embauche, la SPL AREC OCCITANIE remplit son obligation légale.

La masse salariale globale 2021 représente 1 691 754,67 € (Brut : 1 145 329,17 € et charges patronales : 546 425,55 €).

- Masse salariale du personnel permanent est de 1 664 418,19 € (Brut : 1 070 139,51 € et charges : 519 088,68 €)

- Salaire brut moyen annuel (12 mois) :

- Cadre : 42 878,84 €*
 - Non cadre : 32 420,81 €*.

* : moyenne calculée par rapport à un effectif moyen estimé en ETP (car entrées et sorties du personnel en cours d'année).

Politique contractuelle :

- Temps de travail :

Conformément à l'Accord de Réduction et d'Aménagement du Temps de Travail signé le 1^{er} septembre 1999, la durée théorique hebdomadaire de travail est de 39 heures avec JRTT ;

Pour atteindre un horaire collectif de 35 heures par semaine en moyenne sur l'année, il est octroyé 23 jours de récupération, dits jours de RTT pour un salarié à temps complet sur une année.

Négociations salariales :

A l'issue de plusieurs réunions de négociations, il a été signé le 14 décembre 2020, un accord relatif aux mesures salariales pour l'année 2021, avec les organisations syndicales, qui a conclu les dispositions suivantes :

- Augmentation générale au 1^{er} janvier 2021 de 1 % de la rémunération brute pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2020.
- Un budget d'augmentations individuelles au 1^{er} janvier 2021 représentant 0,4 % à 1 % maximum de la masse salariale, base équivalent temps plein.
- Un budget de primes individuelles pouvant représenter au maximum 3,5 % de la masse salariale annuelle.

Cela représente pour la SPL AREC OCCITANIE, un budget global de 2,94 % hors primes vacances.

Absentéisme – accidents de travail :

Le taux d'absentéisme pour 2021 tous motifs confondus est de 3,05 %.

Il est à noter des absences plus conséquentes pour une salariée en congé maternité et des arrêts maladies pour 3 salariées.

Il n'y a pas eu d'accidents du travail.

Accueil des stagiaires :

La SPL AREC OCCITANIE a accueilli et piloté 4 stagiaires en fin d'études pour des durées de 4 à 6 mois, partiellement en télétravail du fait des mesures sanitaires mises en place.

Les travaux ont porté sur, notamment, l'analyse crédit pour Rénov'Occitanie, le développement de stratégies et projets dans le domaine des énergies renouvelables en Occitanie, les indicateurs Mobilités et Transition énergétique, l'appui et la mise en place d'outils et de pratiques de gestion de projets.

8. Présentation des comptes annuels 2021

Le Plan de Développement des Compétences 2021 – Formation continue :

En 2021, ont été notamment privilégiées, les formations collectives au bénéfice de l'ensemble des salariés de la SPL AREC OCCITANIE. Ces formations ont été également suivies par d'autres salariés (sessions communes) des entreprises de l'Union Economique et Sociale (UES). Des formations individuelles ont été également réalisées. Les thématiques traitées ont concerné les métiers et leur technicité, les outils, le management, l'hygiène et la sécurité, et le développement personnel.

Au 31/12/2021 : 15 salariés ont bénéficié au minimum d'une formation.

Il y a eu au total 19 formations réalisées sur 22 programmées. Cela représente 241 heures (34.5 jours) au titre de la formation continue 2021.

Le nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié, toutes catégories confondues, est de 8.9 heures.

55.56 % du personnel de la SPL AREC OCCITANIE ont donc été formés au 31 décembre 2021 pour un coût HT de 13 629€.

Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) :

Les salariés sont représentés par les membres du Comité Social Economique (CSE) de l'Unité Economique et Sociale dont fait partie la SPL AREC OCCITANIE.

En 2021, 6 réunions du CSE se sont tenues dont 2 réunions extraordinaires.

Les sujets, ayant fait l'objet d'une consultation, d'information ou de négociation, concernent, notamment, le projet d'harmonisation sociale, les orientations stratégiques et la situation économique et financière, la Base de Données Economiques et Sociales (BDES), le télétravail, l'articulation de la démarche RSE avec le CSE, la consultation sur la politique sociale, le Plan de développement des compétences, la mise à jour du Document Unique sur l'évaluation des risques au regard des risques psycho-sociaux, la protection des données RGPD, la dénonciation des socles sociaux existants et le déploiement du socle social issu des négociations menées avec les Délégués Syndicaux au 1^{er} semestre 2021.

La Convention collective appliquée au 31 décembre 2021 : est la Convention Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques « SYNTEC ».

9. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 concernant les Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 est appliquée à la SPL par extension.

Néant.

11. Evènements significatifs de l'exercice

Néant.

12. Analyse économique-financière

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur conformément aux états financiers joints en annexe.

Le résultat enregistré au 31 décembre 2021 présente un déficit de - 705 879 €. Il est constitué, pour - 734 588 € d'une perte au titre de la DSP Rénov'Occitanie et pour 28 620 € d'un bénéfice sur l'activité Stratégie Energétique Territoriale.

Le chiffre d'affaires global de la Société, toutes activités confondues, s'élève à 2 676 868 € en 2021 et intègre 2 342 087 € de chiffre d'affaires au titre des deux activités de la société et un montant de 334 693 € au titre des refacturations entre membre de l'UES.

Afin de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la Société et de son évolution, nous vous présentons, ci-après, les chiffres les plus significatifs au travers des bilans et compte de résultat sous leur forme comptable ainsi que sous leur forme simplifiée par activité.

Le compte de résultat du fonctionnement

La présentation ci-dessous diffère de celle des états financiers ;

- En effet, ce tableau présente la ventilation par pôle d'activité ;
- Par ailleurs, le chiffre d'affaires lié aux refacturations de charges entre membres pour 335 K€ est porté en diminution des dépenses.

Libellés	Realisations 2020 RENVO OCCITANIE	Realisations 2020 SET	Realisations 2021 RENVO OCCITANIE	Realisations 2021 SET
PRESTATIONS REGION - Pouruits contrats	556	556	0	0
PRESTATIONS REGION - Pouruits contrats	1 543	1 543	1 609	1 609
SOUS TOTAL PRESTATIONS REGION	2 100	2 100	1 609	1 609
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES	88	88	0	0
- Pouruits contrats				
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES	74	74	0	0
- Nouveaux contrats				
SCH - TOTAL PRESTATIONS Autres Actionnaires	162	162	344	344
REGIO - RECHARGES TECHNIQUES	7	7	149	149
(audit, accompagnement travaux, etc GEE)				
RENOV - TIERS FINANCEMENT	0	0	3	3
VENTES PRIMES GEE	1 712	1 705	177	177
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	4 055	4 055	2 342	2 342
CHARGES D'EXPLOITATION	172	172	152	152
SUBVENTION ELVA	192	172	810	810
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, AIDES)	2 076	179	230	230
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4 075	4 028	3 531	3 531
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	339	125	575	295
ACHATS PRIMES GEE	295	20	113	113
SCH - TRAITANCE	201	20	1 193	934
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT	201	46	282	59
ENTREE MEMBRES	29	4	59	14
IMPOTS TAXES VERTS ASSIMILES	1 464	245	1 683	354
REFACT CHARGES DE PERSONNEL	242	38	261	55
ENTREE MEMBRES	2	1	0	0
AUTRES CHARGES	35	9	35	10
DOTATIONS aux AMORT.	20	1	0	0
CHARGES FINANCIERES	12	2	12	4
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 709	400	4 211	1 710
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 366	3 628	460	1 821
DIVIDENDES				
PRODUITS FINANCIERS	12	2	0	0
CHARGES FINANCIERES	12	2	3	3
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	460	3 630	460	1 821
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	2	16	13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	0	50	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	2	-35	13
RESULTAT AVANT IS	460	3 632	425	1 834
IS / CICE	0	-307	-706	-735
RESULTAT NET	460	3 325	-281	1 099

Le Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente pour l'exercice écoulé un déficit de - 680 K€ soit une diminution de - 47 K€ par rapport à l'exercice précédent. Le déficit annoncé lors du dernier conseil d'administration s'élevait à - 988 K€.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 531 K€ contre 2 076 K€ en 2020, soit une augmentation de 1 455 K€.

Libellés	Realisations 2020 RÉNOV OCCITANIE	Realisations 2020 SET	Realisations 2021 RÉNOV OCCITANIE	Realisations 2021 SET
PRESTATIONS REGION - Pourville contrits	556	556	0	0
PRESTATIONS REGION - Nouveaux contrits	987	987	0	0
SOUS TOTAL - PRESTATIONS REGION	1 543	1 543	1 669	1 669
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES	88	88	0	0
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES - Nouveaux contrits	74	74	0	0
SOUS TOTAL - PRESTATIONS Autres Actionnaires	162	162	344	344
RENOV - PARCOURS TECHNIQUES (audit, accompagnement travaux, at CEE)	7	7	149	149
RENOV - TIERS FINANCEMENT	0	0	3	3
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 712	1 712	2 342	2 342
REPRISES DE PROVISIONS	172	172	810	810
SUBVENTION ELENA	172	172	810	810
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, ADESI)	172	172	810	810
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 076	2 076	3 531	3 531

Le chiffre d'affaires SET était prévu initialement à hauteur de 2 115 K€, chiffre révisé à 1 997 K€ en raison de la réaffectation de certaines missions dans le poste « autres produits ». Il s'élève au final à 2 190 K€ dont 1 669 K€ au titre de la Région, 344 K€ au titre des autres actionnaires et 177 K€ dans le cadre de la vente de primes CEE.

Les autres produits SET s'élèvent à 280 K€ et enregistrent une hausse de +88 K€ par rapport à 2020. Ils concernent essentiellement des subventions de l'ADEME.

La hausse du chiffre d'affaires SET témoigne de la poursuite de la diversification des sources de revenus.

Le chiffre d'affaires de la DSP Rénov'Occitanie s'élève à 152 K€ et le montant de la subvention ELENA à 810 K€, elle correspond à 53 % des dépenses éligibles.

L'activité de la DSP et son déploiement ont été impactés par :

- Impact Financement SARE sur la structuration des guichets Uniques et qui entraîne une augmentation des coûts d'accompagnement supportés par le RÉNOV'Occitanie en valeur et en volume.
 - Le démarrage effectif, à l'échelle de toute la Région, du nouveau service public au 1er janvier 2021 ainsi que les délais entre le premier contact avec un usager et la nécessité de financer des travaux, explique le décalage constaté sur l'activité de prêt par rapport au prévisionnel.
- L'activité a vocation à augmenter en volume sur la fin de l'année 2021 et sur l'année 2022 avec un taux de transformation qui demeure faible.

Libellés	Realisations 2020 RÉNOV OCCITANIE	Realisations 2020 SET	Realisations 2021 RÉNOV OCCITANIE	Realisations 2021 SET
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	339	125	214	214
ACHATS - CEE	295	20	275	275
SOUS-Traitance	291	46	245	245
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT	29	4	24	24
IMPORTS TAXES VERGETS ASSIMILES	1 464	245	1 220	1 220
ACHATS CHARGES	242	38	204	204
REFACT CHARGES DU PERSONNEL	2	1	0	0
ENTREE MEMBRES	35	9	13	13
AUTRES CHARGES	35	9	13	13
DOTATIONS AUX AMORT.	1	1	0	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1	1	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 709	490	2 219	2 219

Achats et charges externes

Les achats, charges externes et sous-traitance s'élèvent en global à 1 881 K€ contre 634 K€ en 2020, attestant de la croissance de l'activité sur le pôle Rénov'Occitanie. Elles sont par ailleurs au-dessus du niveau présenté lors du dernier Conseil d'Administration (1 757 K€) principalement suite à la réaffectation du poste d'achat primes CEE pour 117 K€.

Les refacturations de charges entre membres intègrent essentiellement la part des charges communes portées par le GIE et refacturées à la SPL AREC (notamment le loyer et charges liées). Elles s'élèvent en global 282 K€. La baisse par rapport à l'exercice 2020 s'explique par l'internalisation de compétences juridiques et financières en cours d'année 2021 et une diminution de la sollicitation des équipes du GIE.

Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 69 K€. Ils sont constitués de la CVAE/CFE ainsi que des diverses taxes assises sur les salaires (formation, apprentissage ...). Ils augmentent de 40 K€ par rapport à l'année précédente : La SPL AREC est assujettie à la taxe sur les salaires depuis le démarrage de l'activité Rénov'Occitanie.

Frais de personnel

Les frais de personnel propres à la SPL représentent 1 683 K€ pour l'année 2021, soit 40 % des charges d'exploitation du fonctionnement. Ils sont en progression de +219 K€ (+13 %) par rapport à l'exercice précédent. L'effectif en équivalent temps plein est passé de 22.8 en 2020 à 25.25 en 2021 (+10.7 %) témoignant de l'internalisation de nouvelles compétences.

Les refacturations de charges de personnel entre membres s'élèvent à 261 K€. Elles intègrent la refacturation du personnel du GIE travaillant pour la SPL dans le cadre de fonctions support, ainsi que

hausse au global par rapport à 2020 (242 K€).

Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse cette année de -5 K€. Elles concernent les immobilisations suivantes : du matériel informatique ainsi que du logiciel de crédit pour le suivi des prêts en lien avec l'activité Rénov'Occitanie.

Les dotations aux provisions d'un montant de 5 K€ correspondent à la dotation au titre de la provision pour risque.

Le Résultat financier

Le résultat financier 2021 s'élève à + 9 K€. Il correspond principalement aux intérêts de placements liés à l'excédent de trésorerie.

Le Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2021 s'élève à - 35 K€ et concerne essentiellement des indemnités versées dans le cadre d'un litige social.

Le Résultat net

Le résultat net de l'année 2021 présente un déficit de - 706 K€, soit une diminution de 86 K€ par rapport à l'exercice précédent, résultant de l'atteinte de l'équilibre sur l'activité SET et de la montée en charge de l'activité Rénov'Occitanie liée à la hausse d'activité, structurellement déficitaire.

14. Analyse du bilan

Le total du bilan s'élève en 2021 à 44 266 K€, soit une baisse de 1 381 K€ par rapport à 2020.

➤ A l'actif les principales évolutions sont les suivantes :

- Des immobilisations incorporelles en hausse de 43 K€ du fait de l'acquisition du logiciel de suivi des prêts.
- Des immobilisations financières en hausse de 243 K€ correspondant à l'essor de l'activité Rénov'Occitanie sur l'octroi de prêts aux particuliers.
- Les créances s'élèvent à 2 797 K€ en baisse de 342 K€ par rapport à 2020 et concernent essentiellement :
 - Des créances clients pour 1 222 K€
 - Des créances sociales et fiscales pour 1 575 K€ dont 1 245 K€ au titre de subventions à recevoir
- La trésorerie s'élève au 31/12/2021 à 10 819 K€, soit une baisse de 1 305 K€ par rapport à 2020 du fait de la consommation des fonds injectés suite à l'augmentation de capital par la biale de l'activité Rénov'Occitanie.

➤ Au passif, les principales variations sont les suivantes :

Les avances et acomptes reçus correspondent aux avances versées sur CPI pour 436 K€.

- Les avances et acomptes reçus correspondent aux avances versées sur CPI pour 436 K€.
- Les dettes d'exploitation s'élèvent à 1 623 K€ et intègrent :
 - Des dettes fournisseurs pour 962 K€
 - Des dettes sociales pour 228 K€
 - Des dettes fiscales pour 419 K€ (TVA essentiellement)
- Les produits constatés d'avance d'un montant de 1 590 K€ correspondent à la part des subventions notifiées mais non encore utilisées.

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2021 (12)	31/12/2020 (12)
Capital souscrit non appelé	29 999 998		29 999 998	29 999 998
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	119 405	47 522	71 883	29 341
Avances, acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	144 557	104 061	40 506	37 266
Immobilisations en cours				24 350
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 540		8 540	8 540
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	368 187		368 187	124 574
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	30 640 696	151 582	30 489 114	30 224 078
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	27 056		27 056	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	488		488	927
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	1 222 353		1 222 353	1 136 022
Autres créances	1 574 611		1 574 611	2 003 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Autres titre				
Valeurs mobilières de placement	76		76	76
(et actions propres)				
Disponibilités	10 819 448		10 819 448	12 123 885
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	132 851		132 851	158 931
ACTIF CIRCULANT	13 776 882		13 776 882	15 422 908
Frais émission d'emprunts à évaluer				
Primes rembours des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	44 417 578	151 582	44 265 996	45 646 986

Rubriques	31/12/2021 (12)	31/12/2020 (12)
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 11 791 009)	41 791 007	41 791 007
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. Fluctuation cours)	19	19
Autres réserves (dont achat d'œuvres originales artistes)	-701 782	-81 638
Report à nouveau	-705 879	-620 144
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	32 066	27 633
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40 415 431	41 116 876
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	93 663
Provisions pour charges	195 356	200 896
PROVISIONS	200 356	294 559
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		417
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	683	
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	436 095	827 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	962 795	584 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	647 609	506 612
Dettes fiscales et sociales	12 568	26 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 590 459	2 290 279
DETTES	3 650 209	4 235 551
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	44 265 996	45 646 986

Audited Data 12- Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le montant est dû	Audited Data 12- Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le montant est dû					Audited Data 12- Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le montant est dû				
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Nombre de factures concernées	64	9	5	4	4	86	185	50	41	100
Montant total des factures concernées TTC	581 008	23 775	21 852	20 233	17 837	665 105	647 036	130 280	9 176	14 013
% du montant total des achats de l'exercice	23%	1%	1%	1%	1%	24%				
% du chiffre d'affaires de l'exercice							20%	4%	0%	0%
Nombre de factures										

16. Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du résultat déficitaire de la société de - 705 879,31 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

17. Informations financières diverses

Concernant les dépenses de recherche et de développement, la Société n'a effectué aucune dépense au titre de l'exercice 2021.

Le montant des dividendes versés au cours des 3 derniers exercices aux actionnaires s'établit comme suit :

	2020	2019	2018
Montant des dividendes distribués	-	-	-

Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Date d'arrêt Durée de l'exercice (mois)	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	41 791 007	41 791 007	1 791 010	1 791 010	253 448
Nombre d'actions - ordinaires	2 696 194	2 696 194	115 549	115 549	12 165
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 676 868	1 871 494	2 436 812	2 471 247	1 783 423
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-772 997	-573 625	-158 548	-11 501	-323 294
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	-67 118	46 519	-90 486	-3 115	294 306
Résultat net	-705 879	-620 144	-68 062	-8 386	-617 601
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,29	-0,21	-1,37	-0,10	-26,38
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,26	-0,23	-0,59	-0,07	-50,77
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	25	23	20	19	21
Masses salariales	1 182 374	1 025 403	901 520	934 564	997 325
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	501 116	439 095	361 132	375 193	421 275

Opérations obtenues en 2021

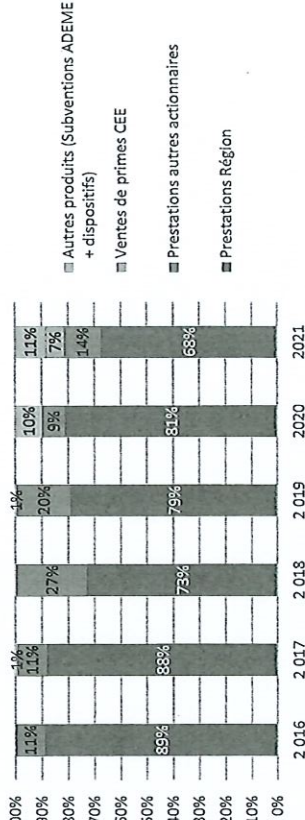
Activité SET :

L'exercice 2021 aura permis la signature de 39 nouveaux contrats dont :

- 15 CPI avec les services de la Région pour un total de 1 024 k€ sur l'exercice,
- 17 avec les collectivités actionnaires pour un montant de 305 k€ sur l'exercice,
- 7 autres contrats incluant les partenariats financiers et la convention pour le traitement des primes CEE représentant un montant de 283 k€.

L'activité du pôle SET sur l'exercice témoigne de la capacité à diversifier les sources de revenus de la structure, et ce, sur différentes thématiques répondant aux enjeux territoriaux de transition énergétique.

Evolution des produits d'exploitation SET (hors reprises de provisions)



Activité Rénov'Occitanie :

L'activité Rénov'Occitanie a permis de générer en 2021, 152 k€ de chiffre d'affaires correspondant à 1914 audits de logements individuels et 2 audits de copropriétés.

L'année 2021 a permis de finaliser la structuration des offres d'accompagnement Rénov'Occitanie portées par l'AREC pour les logements individuels et de lancer l'activité d'audit à destination des copropriétés. L'activité des 2 dernières années est présentée ci-dessous.

	2020	2021	TOTAL
Contrats signés	210	2347	2557
Audit Logements individuels	87	1901	1988
AMO Travaux Logements individuels	6	201	207
Audit Copro	0	2	2
AMO Travaux Copro	0	0	0

Le décollage de l'activité en 2021 est notable avec le déploiement depuis le 1er janvier de cette année de la marque Rénov'Occitanie et du réseau des guichets sur tout le territoire régional : près de 2350 contrats d'accompagnement pour la rénovation de maisons individuelles ont été signés en 2021.

L'année 2021 a également permis de structurer l'offre d'accompagnement à destination des copropriétés avec une offre d'audit global opérationnelle depuis février 2021, et une offre de mission d'AMO en cours de mise en place qui sera opérationnelle d'ici fin janvier 2022. Une vingtaine d'audits de copropriétés sont en cours actuellement.

2021 a été marquée par le déploiement d'un outil logiciel de type ERP (EPR/O) permettant la gestion des usagers et le lien avec les opérateurs sous-traitants de l'ARAC et les conseillers des guichets Rénov'Occitanie. Cet outil doit permettre la gestion d'un volume d'environ 5000 contrats annuels par l'équipe actuellement en place.

Au niveau de l'activité de crédit, 560 000 € sont engagés à fin 2021 pour des prêts individuels, et 27 000 € en tant que caisse d'avance de subvention. Un prêt collectif à destination d'un projet en copropriété est en cours d'instruction.

L'année 2021 a également permis de structurer tous les process de contrôles liés à l'activité de crédit :

- Contrôle interne au niveau des équipes opérationnelles et de la direction sous l'égide du Conseil d'Administration,
- Contrôle permanent de 2nd niveau réalisé en octobre 2021 par les équipes de PWC Bordeaux.
- Et contrôle périodique, dont le premier a été réalisé en novembre 2021 par les équipes de PWC Paris.

Les états financiers prévisionnels séparent volontairement l'activité SET et l'activité RÉNOV'OCITANIE dans un souci d'évaluation objective de chacune des directions. En effet, la structure intrinsèquement déficitaire du plan d'affaire de la DSP RÉNOV'OCITANIE et le contexte mouvant du marché de l'accompagnement et du financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers imposent une analyse comptable et financière distincte pour cette activité.

Les prévisions initiales établies pour le budget de fonctionnement 2022 telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'Administration du 27 janvier 2022 font apparaître un résultat déficitaire de – 3 315 K€, correspondant principalement au déficit sur la DSP Rénov'Occitanie. L'activité du pôle SET cible un équilibre financier.

Livables	Réalisations 2021	Réalisations 2021 RÉNOV OCCITANIE	Budget 2022 CA 2701022	Budget 2022- RÉNOV CA 2701022	Budget 2022- SET CA 2701022
PRESTATIONS REGION - Pour suite contrats	0	0	0	0	1 800
SOUS TOTAL - PRESTATIONS REGION	1 669	0	1 669	0	0
PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES	0	0	0	0	0
- Pour suite contrats	0	0	0	0	0
- Nouveaux contrats	344	0	344	0	400
RÉNOV - PRESTATIONS AUTRES ACTIONNAIRES	344	0	344	0	0
RÉNOV - PANGOURS TECHNIQUES	149	149	1 223	1 223	0
(audit, accompagnement travaux, etc)	3	3	162	162	0
RÉNOV - TIERS FINANCEMENT	177	3	3 585	1 385	2 200
VENTES PRIMES CEE	2 177	152	905	905	0
REVENUS DES ACTIONS	98	810	300	300	300
REPRISES DE PROVISIONS	280	962	4 510	2 260	2 520
SUBVENTION ELENA	3 531	280	621	350	271
AUTRES PRODUITS (SUBVENTION ADEME, AIDES)	575	280	4 838	4 468	360
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	113	934	317	77	240
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	282	59	103	60	43
ACHATS PRIMES CEE	89	14	1 800	470	1 430
SOUTIEN-FINANCE	1 683	354	236	69	166
REFACT CHARGES DE FONCTIONNEMENT	281	55	42	30	12
IMPOTS TAXES VERSETS ASSIMILES	0	13	0	0	0
SALARIES ET CHARGES	30	0	8 047	5 524	2 520
REFACT CHARGES DE PERSONNEL	5	0	-3 237	-3 234	-3
ENTRE MEMBRES	0	0	0	0	0
CHARGES FINANCIERES	12	4	0	0	0
DOTATIONS AIT PROVISIONS	3	3	81	81	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 211	1 710	-471	-471	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-480	-748	-3 318	-3 315	-3
DIVIDENDES	0	0	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS	16	13	0	0	0
CHARGES FINANCIERES	3	3	0	0	0
RESULTAT FINANCIER	9	1	0	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-471	-748	-3 318	-3 315	-3
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16	13	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3	3	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9	1	0	0	0
RESULTAT AVANT IS	-462	-735	-3 318	-3 315	-3
CHARGES D'IMPOT	0	0	0	0	0
RESULTAT NET	-462	-735	-3 318	-3 315	-3

Ces prévisions ont été construites autour d'un chiffre d'affaires de 3 585 K€, avec :

Pour la partie SET, un chiffre d'affaires de 2 200 K€, intégrant :

- Des prestations pour la Région à 1 800 K€ représentant 80 % du chiffre d'affaires.
- Des prestations pour les autres actionnaires à 400 K€ : poursuite de la dynamique entreprise auprès des collectivités autres actionnaires et notamment par le biais du déploiement de l'offre d'abonnement pluriannuel.

L'année 2022 permettra d'accélérer l'activité de Rénov'Occitanie, en capitalisant sur la structuration des processus qui a été établie courant 2021 : le déploiement des guichets uniques de la rénovation, les relais territoriaux du service public, et le lancement des campagnes de communication visant le grand public. Le chiffre d'affaires pourrait atteindre 1 385 K€ avec les objectifs suivants :

Nombre de dossiers estimés	
LOGEMENTS INDIVIDUELS	
Prises de contact	14 000
Audit	4 000
Travaux	439
TiersFi	100
dont dossiers complémentaires	46
Nombre de rénovations accompagnées	452
COPROPRIETES - COPRO	
Prises de contact	4 000
Audit (nb de lots)	1 000
Travaux (nb de lots)	400
TiersFi (nb de lots)	100
Nombre de rénovations accompagnées	423

Le budget 2022 intègre également 905 K€ de subvention ELENA pour la DSP couvrant 53 % de la masse salariale et de la sous-traitance affectée à l'activité ainsi que 320 K€ d'autres produits de l'activité SET correspondant essentiellement à des subventions ADEME et attestant de la diversification des sources de revenus de ce pôle d'activité.

Les charges d'exploitation prévues s'élèvent à 8 047 K€ dont 5 524 K€ pour Rénov'Occitanie et 2 523 K€ pour SET.

La forte progression des charges de Rénov'Occitanie est en lien avec la forte progression de l'activité qui est structurellement déficitaire : le poste sous-traitance est notamment prévu à hauteur de 4 828 K€.

Les charges de l'activité SET affichent une légère hausse (+22 K€).

Les charges de personnel sont prévues en global à 1 900 K€ contre 1 683 K€ en 2021. L'ETP global afficherait 28 contre 25,2 en 2021, soit +2,8 ETP intégrant l'impact en année pleine des nouvelles embauches 2021 et le potentiel recrutement pour accompagner l'essor de l'activité Rénov'Occitanie.

Les refacturations en provenance d'autres membres sont prévues en baisse pour les charges de personnel et ceci essentiellement du fait de la diminution des charges externes refacturées par le GIE. Les charges de fonctionnement quant à elle prévoient une hausse expliquée notamment par l'absence de refacturation de charges à la SPL ARAC.

B. ACTIVITE OPERATIONNELLE DE LA SOCIETE AU COURS DE

L'EXERCICE 2021

A. ACTIVITE SET

L'année 2021 s'est déroulée autour de 5 grandes thématiques activités : outils/données/animation, stratégie territoriale de transition (aménagement, mobilité, planification), efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, innovation/assistance à maîtrise d'ouvrage de projet complexe.

L'activité outils/données/animation a étendu son périmètre au sujet du suivi et adaptation du changement climatique. L'OREO a poursuivi la mise en place d'un système de gestion de ses bases de données et a également pris en main le suivi du scénario REPOS.

L'activité stratégie territoriale s'est inscrit dans la continuité de l'accompagnement des plans climat. Les équipes ont mis en place une offre de service opérationnelle de mise en œuvre des projets territoriaux de transition énergétique intégrant à la fois les réalités techniques mais aussi les solutions juridiques et financières ainsi que la mobilisation des acteurs locaux pour les réalisations (projets de production photovoltaïque, rénovation de bâtiments, mise en place de services de mobilités durables ...).

L'équipe a ainsi été mobilisée sur 62 missions (28 missions pour le compte de la Région et 24 missions pour le compte d'autres collectivités) dont 10 ont fait l'objet d'un partenariat financier avec l'Etat ou l'Europe.

Le chiffre d'affaires 2021 se répartit de la façon suivante sur les thématiques de la transition énergétique :

- 46 % sur le volet données et centre de ressources ainsi que l'animation et la mobilisation d'acteurs en réseau : mission de l'observatoire régional énergie OREO (développement de l'outil TERRISTORY, centre régional gaz vert, plateforme TOTEN, animation REPOS,...)
- 30 % efficacité énergétique des bâtiments suivi de filière et projets
- 10% sur l'activité énergies renouvelables suivi de filière et projets
- 8 % sur des Assistance à maîtrise d'ouvrage innovation dont des études hydrogène et les projets du SICOVAL et de la ville de Colomiers
- 6 % sur l'activité stratégie territoriale de transition (aménagement, mobilité, planification)

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des contrats de prestation ou de conventions de partenariat financier contribuant à l'activité SET de la SPL AREC.

Code	Libellé	Montant	Montant HT	Montant TTC
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	177 000,00	177 000,00	177 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	24 000,00	24 000,00	24 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	177 275,00	177 275,00	177 275,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	25 000,00	25 000,00	25 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	9 000,00	9 000,00	9 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	16 000,00	16 000,00	16 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	24 000,00	24 000,00	24 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	13 800,00	13 800,00	13 800,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	45 000,00	45 000,00	45 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	35 275,00	35 275,00	35 275,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	16 125,00	16 125,00	16 125,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	5 250,00	5 250,00	5 250,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	25 000,00	25 000,00	25 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	11 200,00	11 200,00	11 200,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	5 000,00	5 000,00	5 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	19 975,00	19 975,00	19 975,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	17 600,00	17 600,00	17 600,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	2 975,00	2 975,00	2 975,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	5 250,00	5 250,00	5 250,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	22 150,00	22 150,00	22 150,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	66 000,00	66 000,00	66 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	180 000,00	180 000,00	180 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	35 000,00	35 000,00	35 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	17 200,00	17 200,00	17 200,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	69 000,00	69 000,00	69 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	75 250,00	75 250,00	75 250,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	123 600,00	123 600,00	123 600,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	140 000,00	140 000,00	140 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	279 000,00	279 000,00	279 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	32 447,50	32 447,50	32 447,50
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	16 000,00	16 000,00	16 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	206 050,00	206 050,00	206 050,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	31 313,00	31 313,00	31 313,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	75 500,00	75 500,00	75 500,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	19 200,00	19 200,00	19 200,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	189 360,00	189 360,00	189 360,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	158 900,00	158 900,00	158 900,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	66 050,00	66 050,00	66 050,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	51 475,00	51 475,00	51 475,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	4 450,00	4 450,00	4 450,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	100 000,00	100 000,00	100 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	95 367,00	95 367,00	95 367,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	68 850,00	68 850,00	68 850,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	104 940,00	104 940,00	104 940,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	108 200,00	108 200,00	108 200,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	165 000,00	165 000,00	165 000,00
082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	082-258200575-20220922-DCS20220922_08-DE	7 370,00	7 370,00	7 370,00

L'année 2021 a permis de finaliser la structuration des offres d'accompagnement Rénov'Occitanie portées par l'AREC pour les logements individuels et de lancer l'activité d'audit à destination des copropriétés. L'activité des 2 dernières années est présentée ci-dessous.

	2020	2021	TOTAL
Contrats signés	210	2336	2557
Audit Logements individuels	87	1914	1988
AMO Travaux Logements individuels	6	196	207
Audit Copro	0	2	2
AMO Travaux Copro	0	0	0

Le décollage de l'activité en 2021 est notable avec le déploiement depuis le 1er janvier de cette année de la marque Rénov'Occitanie et du réseau des guichets sur tout le territoire régional : près de 2336 contrats d'accompagnement pour la rénovation de maisons individuelles ont été signés en 2021.

L'année 2021 a également permis de structurer l'offre d'accompagnement à destination des copropriétés avec une offre d'audit global opérationnelle depuis février 2021, et une offre de mission d'AMO qui sera opérationnelle début 2022. Une vingtaine d'audits de copropriétés sont en cours actuellement.

2021 a été marquée par le déploiement d'un outil logiciel de type ERP (ERPRO) permettant la gestion des usagers et le lien avec les opérateurs sous-traitants de l'AREC et les conseillers des guichets Rénov'Occitanie. Cet outil doit permettre la gestion d'un volume d'environ 5000 contrats annuels par l'équipe actuellement en place.

Au niveau de l'activité de crédit, 560 000 € sont engagés à fin 2021 pour des prêts individuels, et 27 000 € en tant que caisse d'avance de subvention. Un prêt collectif à destination d'un projet en copropriété est en cours d'instruction.

Le démarrage effectif, à l'échelle de toute la Région, du nouveau service public au 1er janvier 2021 ainsi que les délais entre le premier contact avec un usager et la nécessité de financer des travaux, explique le décalage constaté sur l'activité de prêt par rapport au prévisionnel. L'activité a vocation à augmenter en volume sur la fin de l'année 2021 et sur l'année 2022 avec un taux de transformation qui demeure faible.

L'année 2021 a également permis de structurer tous les process de contrôles liés à l'activité de crédit :

- Contrôle interne au niveau des équipes opérationnelles et de la direction sous l'égide du Conseil d'Administration,
- Contrôle permanent de 1^{er} niveau, réalisé par les équipes de PWC Bordeaux en octobre 2021,
- Et contrôle périodique, dont le premier a été réalisé par les équipes de PWC Paris en novembre 2021.

Le résultat du contrôle permanent de niveau 2 a conclu à un niveau « **Perfectible** » sur une échelle de 4 niveaux (satisfaisant, Perfectible, Incomplet et Insatisfaisant).

Le résultat du contrôle périodique a conclu à un niveau « **Convenable** » sur une échelle de 4 niveaux (Satisfaisant, Convenable, Incomplet et Dégradé). Ainsi la situation observée fait apparaître des anomalies limitées. Certaines peuvent présenter des enjeux importants et doivent être traitées dans les meilleurs délais, mais elles ne compromettent pas le fonctionnement global ni de l'activité auditée, ni de l'organisation. Le dispositif de maîtrise est structuré mais peut encore être renforcé.

Au cours, d'audit exercice et faisant suite aux différents contrôles, la SPL AREC OCCITANIE a fait évoluer son dispositif de contrôle interne. Les modifications apportées à la cartographie des risques, à la carte des processus, aux procédures nouvelles et modifiées ont été présentées et validées en comité de crédit.